



MASQUE DE PROTECTION SKYLUX

Référence : **R015050**



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

POIDS (KG)	0.082
NORMES	EN 166:2001 - CE - Règlement (EU) 2016/425
TEINTE OCULAIRE	Incolore
TRAITEMENT OCULAIRE	anti_buee
TAILLE	Unique
REGLABLE	Oui
TYPE PROTECTION DES YEUX	Masque de protection

DESCRIPTION

Ces lunettes de sécurité sont conçues pour offrir une protection maximale aux professionnels dans des environnements de travail exigeants. Grâce à leur lentille en polycarbonate transparent et à leur revêtement anti-buée, elles assurent une visibilité claire tout au long de la journée. Idéales pour les travailleurs confrontés à des risques d'impact, de projections de métal fondu et d'éclaboussures légères, ces lunettes garantissent une protection complète tout en offrant un confort exceptionnel.

Leur conception à ventilation indirecte permet une circulation d'air optimale, réduisant la formation de buée, et leur cadre en TPR de couleur orange leur confère robustesse et légèreté. Ces lunettes conviennent à un usage continu dans des conditions de travail variées, y compris dans des environnements légèrement humides. Elles sont certifiées conforme aux normes EN 166:2001, garantissant une protection contre les impacts à une vitesse de 120 m/s et contre les températures extrêmes allant de -5°C à +55°C.

Utilisation recommandée :

- Construction
- Industrie automobile

- Fabrication
- Métallurgie

Avantages clés :

- Protection contre les impacts, projections de métal fondu et éclaboussures légères.
- Lentille en polycarbonate anti-buée pour une visibilité optimale.
- Confort optimal grâce à l'armature TPR et la ventilation indirecte.
- Certifiée conforme aux normes de sécurité EN 166:2001 et Règlement (EU) 2016/425.
- Idéale pour une utilisation dans des conditions légèrement humides.

Données techniques :

- **Matériau de la lentille :** Polycarbonate transparent
- **Enduction :** Anti-buée
- **Poids :** 82 g
- **Ventilation :** Indirecte
- **Couleur du cadre :** Orange
- **Taille :** Taille unique
- **Certification :** EN 166:2001, CE, Règlement (EU) 2016/425
- Protection contre l'impact énergétique moyen (120 m/s)
- **Température de fonctionnement :** -5°C à +55°C